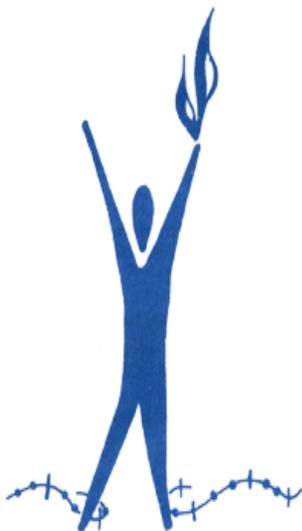


LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n° 101 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 5 – 11 mars 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 11 mars 2018, au moins 470 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	4
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	4
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKUR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	7
<i>III. FAITS SECURITAIRES</i>	7
<i>III.1. ACTES D'INTIMIDATION</i>	7
<i>IV. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

DPE : *Direction Provinciale de l'Enseignement*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FNL : *Front National de Libération*

OBR : *Office Burundais des Recettes*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PJ : *Police Judiciaire*

PMPA : *Partis et Mouvements Politiques Armés*

SNR : *Service National de Renseignement*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 1 personne tuée retrouvée cadavre, 18 torturées, 2 arrêtées arbitrairement et 1 victime des VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le phénomène de cadavres retrouvés continue à être observé.

Ce bulletin relève un cas tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des arrestations arbitraires liées au vote du référendum pour le changement de la constitution, des actes d'intimidations liés au contrôle des récépissés à l'enrôlement au référendum et aux élections de 2020 ont été relevés dans ce bulletin.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bubanza

En date du 9 mars 2018, vers 9 heures, un corps sans vie en état de décomposition d'un prénommé Désiré, âgé de plus de 50 ans, a été découvert dans sa maison sise sur la colline Kabirizi, commune et province Bubanza, par la population de cette localité. L'administration communale et la police de la sécurité publique ont été informées mais rien n'a été fait jusqu'à 15 heures de la même journée. Les auteurs et le motif de ce meurtre n'est pas encore connu.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 mars 2018 indique qu'en date du 4 mars 2018, vers 23 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un homme du nom d'Emmanuel Nizigiyimana, membre du conseil collinaire de Buhiga a été tabassé par deux Imbonerakure dont Jean Marie quand ils étaient en patrouille. Selon nos sources sur place, il était

accusé d'avoir refusé leur ordre de s'arrêter. La victime a porté plainte à l'OPJ de Buhiga prénommé Léonidas mais aucun de ces Imbonerakure n'a été inquiété.

Un agent de police torturé en commune Mabanda, province Makamba

En date du 8 mars 2018, Jean Marie Ndayizeye, agent de police au commissariat communal de Mabanda, a été tabassé par deux Imbonerakure dont un prénommé Hamisi. Selon des sources sur place, ce policier a été battu dans l'entrepôt de l'OBR au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba alors qu'il venait de saisir des marchandises en fraude d'un commerçant connu sous le nom de Badayi. Ce dernier se serait servi de ce jeune du parti au pouvoir pour en finir avec cet agent de police. La police a déjà livré des mandats d'arrêt contre ces deux présumés auteurs, ajoutent les mêmes sources.

Neuf personnes torturées en province Gitega

Information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 mars 2018 indique que dans la nuit du 24 au 25 février 2018, vers minuit, à la 1^{ère} avenue du quartier Magarama situé au chef-lieu de la ville de Gitega, dans un bar appelé « Tujajure », 9 personnes ont été battues par des Imbonerakure dirigés par Nshimirimana Claude. Ils les accusaient d'avoir dans leur téléphone un message qui disait que l'Administrateur communal de Gitega et le représentant communal du CNDD-FDD sont en train de distribuer des armes aux Imbonerakure. Le chef de quartier Jean Ngenda alias Mupfizi, a interdit à ces Imbonerakure de continuer à les battre. Jean a été ensuite arrêté par un certain Onésime du SNR où il a subi un long interrogatoire.

Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 6 mars 2018, un certain Gédéon, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD, commerçant, habitant la septième transversale Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de cette localité conduit par un certain Joseph Mvyariye. Selon nos sources, Gédéon est accusé d'avoir fait la propagande contre le référendum pour le changement de la constitution. Pour éviter le pire, il a dû donner une somme de trois millions de francs bu. Selon les mêmes sources, la victime est le neveu de Gabriel Ntisezerana ex vice-président de la République du Burundi.

Deux personnes torturées en commune Busoni, province Kirundo

En date du 8 mars 2018, en commune Busoni, province Kirundo, Elias Barakamfitye responsable du FNL sur la colline Mukerwa et Jean Nepomucene Bimenyimana membre de ce parti ont été tabassés par des Imbonerakure de commune Busoni, province Kirundo. Les sources sur place font savoir que quatre jeunes Imbonerakure dirigés par un certain Mbirinde ont fait irruption dans le ménage d'Elias Barakamfitye qui a été accusé de tenir une réunion visant à sensibiliser de voter contre le prochain référendum. Les deux militants du FNL ont alors été conduits dans un cimetière de Mukerwa où ils ont été tabassés par ces Imbonerakure et dépourvus de leurs biens, ajoutent les mêmes sources. Elias Barakamfitye est pour le moment dans un état critique et les dirigeants de la colline lui ont refusé d'aller se faire soigner.

Deux personnes torturées en commune Ndava, province Mwaro

En date du 5 mars 2018, vers 19 heures, sur la colline Nyabisaka, zone et commune Ndava un groupe de 8 bandits connus dans la localité dont quatre Imbonerakure Innocent, Bernard, Juvénal et Désiré de la même colline, se sont introduit dans un cabaret et ont battu deux clients Léonard, ex-PMPA et Ezéchiel, tous de la colline Mpanuka de la même zone et commune. Ces malfaiteurs disaient: "Où trouvez-vous l'argent pour boire seuls". Selon des sources sur place, ils ont volé deux téléphones portables et une somme de 27 000 fbu. Aucune enquête n'a été diligentée, ajoute nos sources. Ces malfaiteurs font partie d'un groupe de bandits qui sèment la terreur dans la localité et ne sont pas inquiétés.

Une personne torturée en commune et province Bururi

En date du 6 mars 2018, vers 19 heures, à Myugaro, commune et province Bururi, un Imbonerakure prénommé Eric alias Kiduduye a tabassé un juge prénommé Eric. Selon des sources sur place, ce nouveau juge au TGI Bururi venait du sport et faisait des exercices de musculation. Cet Imbonerakure en patrouille l'a alors malmené, l'accusant d'être parmi ceux qui sont contre le référendum. Ce juge a été sauvé par le président du TGI Bururi qu'il a appelé au téléphone. Kiduduye a été arrêté et conduit à la prison de Bururi, ajoutent les mêmes sources.

Une personne torturée en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 9 mars 2018, sur la colline Karinzi, commune Gahombo, province Kayanza, Nduwimana a été tabassé par deux Imbonerakure, Innocent et Désiré. Ils l'accusaient de refuser de leur acheter de la bière. Selon des sources sur place, il a été mis à tabac parce qu'il n'est pas membre du parti CNDD-FDD. Il est hospitalisé à l'hôpital de Gahombo.

1.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKUR ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Mwakiro, province Muyinga

En date 8 mars 2018, en commune Mwakiro, province Muyinga, Eric Ndikumasabo originaire de la commune Mutumba, province Karuzi, responsable communal des jeunes du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD. Les sources sur place indiquent qu'il a été encerclé par des Imbonerakure au marché de la même localité au moment où il revenait de ses champs. Ils l'ont arrêté et conduit manu militari au cachot de la commune Mwakiro. Eric Ndikumasabo a été auditionné le lendemain par un OPJ en présence de ces Imbonerakure l'accusant de sensibiliser contre le prochain référendum constitutionnel.

Une personne arrêtée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 7 mars 2018, Willy Mucondo, élu collinaire numéro II de la colline Rurinda en commune Vugizo et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté par Gad Niyukuri, gouverneur de la province Makamba, après la tenue d'une réunion au marché de Rubanda situé sur la même colline. Selon des sources sur place, il serait accusé de lancer des propos hostiles au pouvoir et de ne pas

payer les taxes de son commerce d'huile de palme. Il a été directement conduit au cachot du parquet de la République à Makamba.

1.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 8 mars 2018, sur la colline Gitwa, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, Evariste Minani, veuf, a été surpris sur la rivière Kanyaru en train de violer sa fille É.H. Selon l'administrateur communal Emmanuel Ndayizeye, l'homme est accusé de viol sur sa fille avec qui il aurait eu un bébé en janvier dernier qui a été par la suite égorgé puis donné au chien. Il est aussi accusé de viol sur ses propres trois fillettes à savoir É. R. de 10 ans et J. B. de cinq ans et demie. La troisième fillette serait morte, il y a un mois. Selon toujours l'administrateur communal, des expertises médicales ont confirmé ce viol. Evariste Minani a été conduit au cachot de la PJ de Ngozi est son dossier est en cours de traitement.

II. AUTRES FAITS RAPPORTES

Des actes de vols en province Cankuzo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 mars 2018 indique que dans la nuit du 26 au 27 février 2018, tout un Kit d'une école maternelle octroyé par un partenaire européen conservé dans une salle de classe de l'ECOFO Cankuzo I, a été totalement volé et transporté par un véhicule non identifié et vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, ce kit est composé d'ordinateurs, de draps et pull-over, une trentaine de vélos pour leurs éducateurs, de chaises adaptées aux enfants de la maternelle et autres kits de classe comme les livrets, les jouets d'apprentissage. Selon les mêmes sources, ce kit a été convoité par les autorités provinciales dès leur arrivée à tel enseigne que le Gouverneur de province Désiré Njiji a pris en premier lieu l'ordinateur portable, Leonidas Tangira, DPE et ex-représentant provincial des Imbonerakure a pris à son tour une bicyclette, Revérien Ndugi, ex-DPE et secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, a pris également pris une autre bicyclette.

III. FAITS SECURITAIRES

III.1. ACTES D'INTIMIDATION

Intimidation en commune Butezi, province Ruyigi

En date du 5 mars 2018, tous les chefs de colline de la commune Butezi, province Ruyigi ont déposé les listes de tous ceux qui ne se sont pas fait enregistrer pour le référendum et aux élections de 2020 au bureau de la commune. Selon des sources sur place, des habitants de cette commune sont inquiets de ce recensement.

Intimidation pour le règne à vie de Nkurunziza

En date du 7 mars 2018, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, le président de la République a tenu une réunion à l'intention de la population et le point à l'ordre du jour était une revue sur les valeurs et coutumes traditionnels. L'entrée avec téléphone, stylo ou autre matériel suspecté de pouvoir enregistrer ou prendre des images était strictement interdit. Selon les sources sur place, le président Nkurunziza a monopolisé la parole et personne n'avait le droit de donner son avis ni de poser une question. Selon les mêmes sources, il a dit qu'il faut restaurer l'ancienne devise nationale « Dieu-Roi-Burundi », ce qui a causée des confusions chez la population. Il a aussi ajouté qu'il a demandé à Dieu de diriger le Burundi et de rester en vie pendant 130 ans, et que Dieu lui a accordé 20 ans de plus, cela a augmenté les confusions et la peur panique à la population.

Des activités sportives inquiétantes des Imbonerakure en commune et province Kirundo

En date du 10 mars 2018, au centre-ville Kirundo, des activités sportives inquiétantes des Imbonerakure ont eu lieu. Selon des sources sur place, c'est le deuxième week-end que ces activités sont organisées. Leur point de départ est le terrain de football de Bushaza, ils sillonnent les quartiers et le point d'arrivée est le terrain de Mutwenzi à 500 m du camp militaire de Mutwenzi. Sur leur parcours, ils entonnent des chansons de haine et division politico-ethniques, ajoutent les mêmes sources.

Des barrières érigées en commune et province Kirundo

En date du 10 mars 2018, sur la sous-colline Nyange-Bushaza, colline Kanyinya, commune et province Kirundo, des barrières des Imbonerakure sont observées pour vérification des reçus de paiement de 500 fbu pour la construction de la permanence provinciale du CNDD-FDD. Selon des sources sur place, durant l'année 2017, la population avait donné la même contribution, mais aussi celles destinée à la construction du parking de Kirundo et stade de Nyarunazi et rien n'a été achevé. Selon les mêmes sources, les fontaines d'eau du centre-ville Kirundo situées dans le quartier Kavogero ne sont pas accessibles sans présentation de ce reçu. La population se lamente car leurs contributions ne réalisent rien.

IV. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont signalés.

Des actes d'intimidation liés au référendum pour le changement de la constitution de la République et aux élections de 2020, commis par des administratifs et des Imbonerakure, issus du parti CNDD-FDD constituent une source de menaces à la population.